

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > THÈSES > SOUTENUES

Thèse soutenue par Alexandre Soler, sous la direction de Monsieur Philippe Nelidoff

LE 26 AVRIL 2014

Salle des thèses

Intitulé de la thèse : "Religion et Révolution. La résistance des catholiques aveyronnais à l'époque révolutionnaire (1789-1801)"



Le Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques (CTHDIP) a le plaisir de vous informer que Monsieur Alexandre Soler, doctorant sous la direction de Monsieur Philippe Nelidoff, a soutenu sa thèse avec succès sur le sujet suivant : "Religion et Révolution. La résistance des catholiques aveyronnais à l'époque révolutionnaire (1789-1801)"

### R é s u m é

D'une Église et d'un État différenciés mais alliés sous l'Ancien Régime, nous allons assister à la naissance, avec la Révolution, d'une situation conflictuelle qui débouchera sur une séparation de l'Église et de l'État. C'est un moment de cette dynamique qu'il convient d'étudier avec la Constitution civile du clergé. Nous assistons alors à l'apparition d'une nouvelle Église et non à un simple remaniement de l'ancienne. Il s'agit également de rappeler la mise en place de la politique religieuse de la Révolution par l'administration centrale avec le relais de l'administration locale. Il convient ensuite d'évoquer la répercussion de cette politique dans l'Église du Rouergue dont l'organisation et la vie ont été bouleversées en profondeur. En somme, le sujet consiste à mieux approcher, à mieux comprendre, les mentalités et les comportements des hommes, des groupes sociaux, politiques ou religieux durant l'époque révolutionnaire. La période révolutionnaire, avec ses persécutions, ses arrestations, ses interrogatoires donne beaucoup de renseignements sur les mentalités des hommes et des femmes du Rouergue. En cette période troublée, la résistance s'organise, prenant des formes extrêmement variées. Ces différents évènements annoncent la crise religieuse qui secouera vivement le Rouergue, crise qui connaîtra son paroxysme sous la Terreur et se prolongera même jusqu'au Concordat de 1801.